



Règlement Athlétisme compétition saison 2021/2022

Le règlement ci-dessous s'applique à l'ensemble des athlètes licenciés à l'ATAC en ce qui concerne les licenciés compétition (piste & running).

BENJAMINS 2009/2010	MINIMES 2007/2008	CADETS 2005/2006
JUNIORS 2003/2004	ESPOIRS 2000/2001/2002	SENIORS 1988/1999
MASTER 0 1983/1987	MASTER 1 1978/1982	MASTER 2 1973/1977 ...
102 €		
<p style="text-align: center;"><u>ATHLETISME</u></p> <p>BENJAMINS MERCREDI 16h30 à 18h00 MINIMES ET+ MERCREDI 18h00 à 19h30</p> <p>Séance par spécialités le VENDREDI 18h30 / 20h</p> <p>Quelques séances seront organisées le dimanche matin. Pour le running : voir la notice adéquate.</p>		<p style="text-align: center;">LIEU</p> <p>Collège St François Bouvigny-Boyeffles Accès Rue M.Cachin</p>

Inscription au club Les inscriptions ne seront effectives qu'une fois l'ensemble des démarches réalisées

à savoir : 1) consultation et accord avec le présent document 2) inscriptions et paiement en ligne via le lien envoyé par mail ou dispo sur notre site atacathletisme.com 3) être en règle au niveau du certificat médical ou du

questionnaire de santé (les informations figurent sur le formulaire d'inscription en ligne)

Vous recevrez la licence dématérialisée par mail : elle sera à conserver et à imprimer, vous en aurez besoin. Notez le numéro : il sera nécessaire pour toute inscription via le site du club. Vous recevrez un mail vous invitant à prendre connaissance des conditions d'assurance de la FFA : tant que ces informations ne sont pas renseignées, la licence ne pourra être valablement délivrée. Il est possible désormais de remplir en ligne les informations médicales ou de modifier vos informations sur votre profil <https://www.athle.fr/acteur>

Inscriptions aux compétitions

Vous recevrez pour chaque date une convocation par mail : il est par conséquent important de le renseigner sur le formulaire d'inscription. Vous aurez un lien cliquable où vous pourrez vous inscrire.

Les inscriptions se font jusqu'au dimanche qui précède chaque échéance (midi). Aucune inscription tardive ne sera prise en compte. Les inscriptions étant payées par le club : merci d'être présent le jour J. Sauf si problème médical : les frais d'inscription engagés pourraient vous être réclamés en cas d'abus de votre part.

Quelques jours avant l'échéance : vous recevrez un mail récapitulatif avec toutes les informations utiles

Il est impératif que chaque licencié participe au maximum aux rencontres proposées. Un licencié éveil n'ayant participé à aucune rencontre ne pourra prétendre se réinscrire l'année suivante.

Le club prends en charge l'intégralité des frais d'inscriptions aux compétitions officielles inscrites à notre calendrier : piste, cross, indoor.

Tenue

Pour les séances : il sera demandé à chacun d'avoir impérativement 2 paires de chaussures : 1 pour la salle & 1 extérieure (le changement de chaussure de salle se fera dans les vestiaires, interdiction d'arriver avec aux pieds). L'accès à la salle sera interdit à ceux ne respectant pas cette règle.

Prévoir une tenue fonctionnelle et adaptée aux conditions climatiques.

Le Port du maillot du club est obligatoire pour toutes les compétitions officielles. Chaque licencié s'en verra remettre un avant la première compétition. Un formulaire vous sera envoyé par mail pour connaître votre taille et faire votre choix : vous pourrez opter pour soit : 1 Tshirt / 1 débardeur ou une brassière aux couleurs du club.

Séances Les séances se font dans le complexe du collège St François de Bouvigny (salle, parc). Il est impératif d'être ponctuel et assidu.

Chacun pourra participer en fonction des épreuves qu'il a choisi de préparer spécifiquement :

Le mercredi : sprint / ½ fond / marche athlétique / sauts / préparation physique

le vendredi : haies / perche / lancers / sauts / préparation physique

Les ½ fondeurs peuvent participer aux séances du lundi & du vendredi à Verdrel (18h30) : Athlé Fit le lundi & Tempo Run le vendredi.

Divers

EXCLUSION Tout comportement anti-sportif (comportement inadéquat) et divergeant des valeurs pronées par le club pourra être un motif d'exclusion étudié par le bureau.

BOUTIQUE Le club vous proposera prochainement une boutique en ligne où vous pourrez commander sweats, shorts, sacs au meilleur prix .